
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 27 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00566 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom
suit, est déclaré admissible au concours professionnel de
**recrutement d'un (01) élève Professeur Certifié des Lycées et
Collèges, titulaires du CAET, option : Maintenance Industrielle,
session 2024.**

Il s'agit :

ADMISSIBLE

| RANG | NOM ET PRENOM (s) | MATRICULE | N°CNIB | DATE NAISS. |
|------|------------------------|-----------|-----------|-------------|
| 1° | ZONGO ULRICH ARCHIMEDE | 256433 | B19693462 | 20/01/87 |

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables,
à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour
déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines
du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la
Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Membre de l'Ordre de l'Etaton